



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 11 juin 2021 (distantiel)

En présence des administrateurs présents ou représentés :

M. Norbert IFRAH Président
M. Maurice-Pierre PLANEL - DGS
Mme Katia JULIENNE ayant donné mandat à M. Maurice-Pierre PLANEL - DGOS
M. Jérémie CASABIELHE - DSS
M. Damien ROUSSET - DGRI
Mme Anne PAOLETTI - DGRI
M. Gilles BLOCH -INSERM- ayant donné mandat à M. Yvan DE LAUNOIT
M. Yvan DE LAUNOIT - CNRS
M. Saïd OUMEDDOUR - CNAM
M. Nicolas BONDONNEAU - MSA- ayant donné mandat à M. Xavier TROUSSARD
M. Khaled MEFLAH - LNCC
Mme Graziella FUMAGALLI - LNCC
M. Claude TENDIL - Fondation ARC
M. Laurent DONADILLE -FHF- ayant donné mandat à M. Xavier TROUSSARD
M. Xavier TROUSSARD - FHF
M. Denis FRANCK-FHP
Mme Sophie BEAUPERE - Fédération UNICANCER
M. Eric RAYMOND - FEHAP
M. Philippe GIRAUD - Personne qualifiée
Mme Frédérique PENAULT-LLORCA
Mme Véronique TRILLET-LENOIR
Mme Anne-Laure SAMSON - Personne qualifiée
M. Jean-Yves CAHN - Personne qualifiée- ayant donné mandat à M. Philippe GIRAUD
Mme Linda CAMBON -Personne qualifiée - ayant donné mandat à Mme Anne-Laure SAMSON
Mme Monique RICOMES- Personne qualifiée - ayant donné mandat à M. Philippe GIRAUD
Mme Jocelyne GUIDEZ - Sénatrice

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration a pu valablement délibérer.

	Objet	Texte	Résultat du vote
1	Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 9 mars 2021	<i>Vu l'article 5.2.7 du règlement intérieur de l'Institut national du cancer, Après en avoir pris connaissance, le conseil d'administration approuve le procès-verbal du conseil d'administration du 09 mars 2021.</i>	Votée à l'unanimité
2	Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 29 mars 2021	<i>Vu l'article 5.2.7 du règlement intérieur de l'Institut national du cancer, Après en avoir pris connaissance, le conseil d'administration approuve le procès-verbal du conseil d'administration du 29 mars 2021.</i>	Votée à l'unanimité
3	Avis sur la nomination à la présidence de l'Institut	<i>Vu l'article D. 1415-1-3 du code de la santé publique, Vu l'article 11 de la convention constitutive de l'Institut national du cancer</i> Après en avoir débattu en séance, le conseil d'administration rend un avis favorable sur la nomination de Monsieur Norbert IFRAH aux	Votée à l'unanimité
4	Approbation du rapport d'activité 2020	<i>Vu l'article 9.1 de la convention constitutive de l'Institut national du cancer,</i> Après en avoir pris connaissance et débattu en séance, le conseil d'administration approuve le rapport d'activité 2020 de l'Institut national du cancer.	Votée à l'unanimité
5	Approbation de l'actualisation du règlement des subventions	<i>Vu l'article 9.1 de la convention constitutive, Vu l'article 25 du règlement intérieur,</i> Après avoir pris connaissance des modifications proposées, le conseil d'administration approuve l'actualisation du règlement des subventions de l'Institut.	Votée à l'unanimité

Fait le 11 juin 2021
Norbert IFRAH
Le Président

